

du Programme Local de l'Habitat



Lettre d'information n°11- décembre 2020

Ce 11^e numéro présente les actions du PLH mises en œuvre depuis son adoption en juin 2020.

Le symbole Action



permet de faire référence à l'une des 19 actions du PLH.



L'observatoire: un nouvel outil d'aide à la décision

Grâce au partenariat mis en œuvre avec l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement), l'Agglomération dispose désormais de l'outil référence nécessaire à la conduite de projet de développement et d'aménagement local en matière d'habitat. Au delà de la mise à disposition de données via un atlas cartographique pour affiner la connaissance et la compréhension du territoire, l'observatoire constitue aussi un outil d'évaluation de la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

Ce partenariat, formalisé par une convention, fera l'objet d'une présentation annuelle auprès de l'ensemble des élus d'un portrait de territoire sous forme de livrable analysé, commenté et illustré.

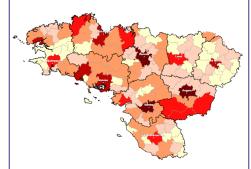
D'ores et déjà, vous pouvez consulter l'Atlas du Grand Ouest en accès public.

Pour les données affinées à l'échelle des communes et des iris accessibles via l'atlas de Maine-et-Loire en accès privé, le pôle Habitat sera votre interlocuteur.

Pour cette année transitoire de mise en œuvre, le premier portrait de territoire qui a été présenté le 9 décembre 2020 à Sophie Métayer, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, est consultable sous forme d'un tableau synthétique sur www.saumurvaldeloire.fr ou bien en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Atlas Habitat du Grand Ouest

Né d'un partenariat des ADIL Bretagne et Pays de la Loire, l'atlas interactif en accès libre propose des cartes sur les différents thèmes habitat (logements, prix, construction, population) par intercommunalités, départements ou régions.

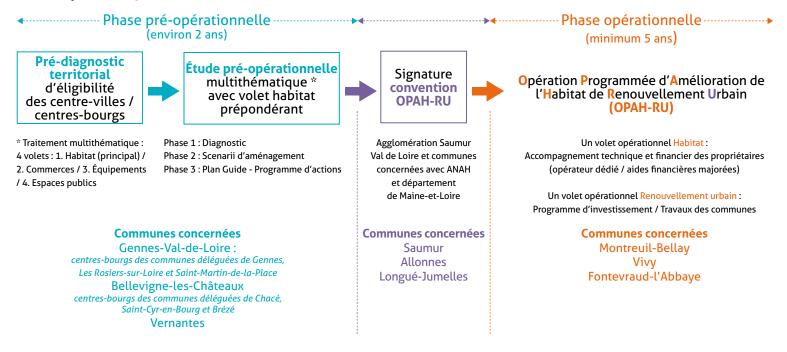








► Le dispositif Anjou Cœur de Ville



Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a déjà débuté en septembre dernier pour les communes de **Montreuil Bellay, Vivy et Fontevraud l'Abbaye** où, en complément des aides financières bonifiées proposées sous conditions pendant 5 ans, la société Alter Public propose son expertise aux propriétaires des centres des trois communes pour l'accompagnement à la réalisation de travaux d'amélioration de leurs logements.

Pour les communes de **Saumur, Allonnes et Longué-Jumelles**, le volet « études » du dispositif est maintenant achevé. Ces études vont désormais s'engager sur les objectifs, moyens et actions à mettre en œuvre par la signature de la convention OPAH-RU en début d'année 2021.

Parallèlement la sélection des opérateurs en charge d'animer ces opérations sera réalisée par l'Agglomération, pilote de toutes les OPAH sur le territoire communautaire.

Après la réalisation d'un diagnostic territorial multithématique de plusieurs mois sur les dernières communes ayant intégrées le dispositif, une étude pré-opérationnelle va être lancée courant 2021 en vue de définir un programme d'actions adapté aux centres urbains de trois des communes déléguées de **Gennes-Val-de-Loire**, des trois communes déléguées de **Bellevigne-les-Châteaux** et du centre-ville de **Vernantes**.

▶ Un projet de revitalisation et de développement sur le Douessin

Les Communes de Doué-en-Anjou, Louresse-Rochemenier, Dénezé-sous-Doué et les Ulmes, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, ont engagé concrètement un Projet de Revitalisation et Développement. Les actions sont multiples et sont inscrites dans la convention de revitalisation qui court jusqu'en novembre 2022 : requalification des espaces publics, renforcement des services, actions pour favoriser le commerce de proximité, dispositif d'amélioration de l'habitat...

Pour le volet habitat, l'OPAH conduite par l'Agglomération poursuit l'objectif d'améliorer 320 logements au terme des 6 années de la convention et de reconstituer une offre locative sociale de 48 logements.

Point d'étape en chiffres (au 13/11/2020):

- 193 dossiers de propriétaires occupants et 17 projets locatifs déposés pour financements
- 3 749 417€ HT de travaux générés





▶ L'animation Traque aux watts de nouveau au programme des animations de sensibilisation

En partenariat avec l'Espace Info Energie du Maine-et-Loire, l'opération « Traque aux watts » a été proposée en décembre à Montsoreau, La Lande-Chasles et Vernantes. Les habitants volontaires de ces trois communes ont participé afin de mieux maîtriser leur consommation d'énergie. Le principe : un technicien de l'Espace Info Energie de Maine-et-Loire a réalisé une photographie thermographique de la façade de l'habitation. Cette prise de vue permet de repérer les déperditions de chaleur et ainsi de juger l'efficacité ou l'inefficacité de l'isolation de la maison et ainsi de déclencher des projets de travaux.

► Les locaux moteurs pour développer une action pro-active



Partant du constat que certains ménages méconnaissaient les dispositifs d'aide à l'engagement de travaux ou étaient réticents à engager un projet, une action spécifique et innovante mise en oeuvre par l'association Locaux Moteurs à été intégrée dans l'animation du PIG départemental.

De quoi s'agit-il ? Constituer une équipe d'habitants-relais et miser sur leur capacité à entrer plus facilement en relation avec les ménages à ressources modestes, « invisibles » des circuits d'accompagnement classiques. Quel territoire cible ? Sur proposition du département de Maine-et-Loire, 6 communes de l'Agglomération ont été identifiées pour expérimenter cette action qui débutera au 1^{er} semestre 2021: Blou, Courléon, La Lande-Chales, Mouliherne, Saint-Philbert-du-Peuple et Vernoil-le-Fourrier.

▶ Programme d'Intérêt Général : l'adaptation et l'amélioration énergétique en chiffres sur le territoire Saumur Val de Loire



Au 3 décembre 2020, le territoire Saumur Val de Loire comptabilisait 68 dossiers déposés dans le cadre du PIG départemental pour 2020 :

- 33 en amélioration énergétique,
- 30 en adaptation,
- · 3 projets locatifs conventionnés,
- · 2 projets mixtes (amélioration énergétique/adaptation)

L'Agglomération a soutenu ces dossiers à hauteur de 60 116 € sous forme de subventions, en complément des aides de l'ANAH, du Département, d'Action Logement...

Le montant des travaux générés s'élève à 1 282 956 € HT.



Le logement social





Les rencontres des bailleurs, de la ville centre et des communes d'équilibre ont débuté en novembre. À travers la compréhension des stratégies des différents intervenants, l'objectif est de s'approprier une vision intercommunale du fonctionnement du logement social sur le territoire.

Ces rencontres doivent aussi permettre d'échanger sur le rôle de l'Agglomération avec la mise à disposition d'une ingénierie au service des communes pour la compréhension des évolutions réglementaires en matière d'attributions et d'informations du demandeur et l'observation de leurs effets.





La 1^{ère} rencontre avec les acteurs de la veille sociale et de l'offre d'hébergement (hors accompagnement au logement) se déroulera le 12 Janvier 2021. Ce temps doit améliorer notre interconnaissance des différents dispositifs pour relais auprès des communes et faciliter l'identification de besoins potentiels.









Avec la diversité des activités saisonnières, touristiques, industrielles qui impactent sur des besoins habitat spécifiques, et l'enjeu de reconquête de la vacance dans un marché résidentiel attractif lié à un rapport qualité/prix et un

un cadre de vie favorable, le logement ne doit pas être un frein à l'emploi. C'est pourquoi, l'Agglomération travaille à l'élaboration d'une étude à conduire sur la thématique : « **Reconquête de la vacance pour répondre aux besoins spécifiques des actifs** ».



L'accueil des gens du voyage

Le 16 décembre 2020, le programme d'accueil et d'animations 2018-2023 décliné en 5 axes (santé, emploi/ formation, environnement, scolarisation, culture) a été présenté au groupe local de travail et de suivi nouvellement reconstitué. A l'occasion de cette présentation, le groupe de travail a été concerté sur la programmation des rencontres tsiganes 2021.



La coordination

Un nouveau document stratégique de programmation concertée et une nouvelle gouvernance intercommunale

Avec l'adoption du nouveau PLH 2020/2025 le 11 juin dernier, et dans un contexte de nouvelle gouvernance intercommunale et de renouvellement récent des conseils municipaux, il est apparu nécessaire de partager un temps de présentation de cette nouvelle feuille de route Habitat et des actions en cours avec l'ensemble des communes nécessairement parties prenantes de ce programme d'actions. Cette présentation a eu lieu le 7 octobre dernier, avec l'appui du bureau d'études Novascopia qui a assisté l'Agglomération pour la réalisation du nouveau PLH.



Prochain numéro en mars 2021





Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire Pôle Habitat

11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030 49408 Saumur Cedex

02 41 40 45 56

habitat@agglo-saumur.fr

www.saumurvaldeloire.fr